

Contribuer

Valoriser

Faciliter

Soutenir

Accompagner



BIEN GRANDIR À MOIRANS

Préambule

« **Bien grandir à Moirans** » est un projet éducatif au service de la réussite de l'enfant et du jeune. Faisant suite au Projet Educatif De Territoire (PEDT), le **Projet Local d'Education** (PLE) nous semblait le bon choix parce que l'éducation est l'affaire de tous et tout particulièrement des bébés jusqu'aux jeunes adultes, qu'il nous appartenait d'accompagner.

La société évoluant sans cesse, il devenait nécessaire de mettre en place un outil partagé, adapté à son temps, à son public et à son territoire. Depuis plus d'un an, la Ville de Moirans est engagée dans l'écriture collective d'un nouveau projet local d'éducation ambitieux. En effet elle a fait de l'éducation une de ses priorités, et du PLE un outil à la hauteur des enjeux identifiés.

Soucieuse que chaque enfant et jeune puisse bénéficier d'un égal accès au savoir et à la connaissance, promouvant ainsi l'égalité des chances, elle a mobilisé pour le réaliser l'ensemble de la communauté éducative. Son objectif, garantir à chaque enfant et chaque jeune de 0 à 29 ans, un parcours épanouissant et cohérent jusqu'à l'émancipation, permettre de développer son bien-être et d'assurer une continuité et une complémentarité sur tous ses temps de vie : scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux.

Au travers de ses 5 grands axes :

- Accompagner et soutenir les parents dans leur autorité et leur responsabilité éducatives
- Soutenir l'école dans sa mission
- Favoriser les coopérations entre les différents acteurs éducatifs
- Soutenir l'ensemble des acteurs éducatifs dont les associations (sportives, culturelles ou sociales) dont l'action contribue à enrichir l'environnement éducatif des enfants, des adolescents, des familles, tout en participant à la vie locale
- Accompagner en continu les évolutions de notre société sur notre territoire, prendre en compte les nouveaux besoins, dans le cadre des valeurs et thèmes promus (liberté, égalité, fraternité, citoyenneté, laïcité, solidarités environnement)

Le PLE réaffirme la place de tous les acteurs au côté des parents afin que chaque enfant acquière des compétences, apprenne à réfléchir par lui-même et devienne un «citoyen» libre de penser et d'agir.

Construit comme un dispositif vivant, dans une véritable alliance éducative, il vise l'épanouissement et la réussite des enfants et des jeunes au sein d'une éducation globale et inclusive.

A l'aube de notre engagement dans ce premier PLE moirannais, soulignons ensemble l'importance de ce cadre de référence essentiel permettant à nos enfants et nos jeunes de « **Bien grandir à Moirans** ».

Valérie **Zulian**, Maire





Le PLE en quelques mots

DÉFINITION

Le Projet Local d'Education est un projet politique global porté par la communauté éducative appuyé sur des valeurs partagés et intégrant l'ensemble des actions éducatives sur un territoire pour les 0-29 ans. C'est un outil permettant la cohérence éducative et la co-éducation.

Son objectif ? **Garantir à chaque enfant et chaque jeune de 0 à 29 ans un parcours épanouissant et cohérent**, jusqu'à l'émancipation en assurant une continuité et une complémentarité sur tous ses temps de vie : scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux.

Le PLE est évolutif et concerté : il prendra en compte l'évolution de la société, du territoire et des besoins des Moirannais.

Parlons chiffres....

A Moirans, ce projet s'adresse aux quelques **1800 enfants et jeunes âgés de 0 à 29 ans**, accueillis par les assistants maternels, dans les établissements d'accueil du jeune enfant, dans les établissements scolaires publics et privés, mais aussi aux jeunes adultes étudiants, en recherche d'emploi, ou alors actifs mais qui ont besoin d'un coup de pouce sur les questions de logements, de formation, ou autre...

Pour près de 520 élèves, le budget municipal consacre à chaque enfant 1600 € en maternelle et 550 € en élémentaire ; le budget d'investissement a été doublé en 2024.

Près de **40 partenaires éducatifs sont mobilisés** : élus et services municipaux, Éducation Nationale : écoles – collège – Lycée – Académie, CAF, Pays Voironnais, parents d'élèves, DDEN, représentants d'associations



AXE 1 Accompagner et soutenir les parents dans leur autorité et leur responsabilité éducative

PERMETTRE LA CONCILIATION ENTRE VIE FAMILIALE ET VIE PROFESSIONNELLE

Mener une réflexion sur les horaires des accueils périscolaires et leur amplitude en particulier sur l'accueil du soir

Développer l'information sur les alternatives à l'accueil collectif : faire connaître les capacités des assistants maternels notamment concernant les horaires atypiques ; encourager des solidarités de voisinage

Trouver des réponses adaptées aux besoins des familles et à la réalité du territoire

FAVORISER L'ACCÈS DE TOUTES LES FAMILLES, DE TOUS LES ENFANTS ET DE TOUS LES JEUNES AUX SERVICES PROPOSÉS

Maintenir la tarification sociale au QF, poursuivre le dispositif cantine à 1€

Porter une attention particulière aux familles à revenus modestes et aux familles monoparentales : aiguiller si besoin les familles vers les travailleurs sociaux, accompagner, renforcer les démarches « d'aller-vers »

Mener des actions de parentalité à destination de toutes les familles

AMÉLIORER LA COMMUNICATION ENVERS LES FAMILLES ET LES JEUNES

Développer un outil d'information commun présentant toutes les offres et activités du territoire et une boîte à outils spécifique pour les familles avec des enfants de 0 à 3 ans

Faire de la future maison de la petite enfance le point d'entrée principal d'information aux familles et assurer une meilleure visibilité des assistantes maternelles, du Relais Petite Enfance et des actions du Petit Pré

Créer un temps d'accueil avec remise d'une mallette informative pour les familles avec des nouveau-nés

Marie-Christine Nardin

Adjointe à l'éducation, la lutte contre le décrochage scolaire, l'enfance, l'école de musique

« Nous voici engagés collectivement pour faire vivre un projet qui accompagne notre jeunesse, de la petite enfance à l'âge adulte. L'éducation est une des priorités essentielles de notre Municipalité, elle est également désormais à travers le PLE l'affaire de tous. Les familles ont été consultées, tout comme les enfants (de la

Communiquer sur l'offre moirannaise par le biais des sites institutionnels et des établissements scolaires secondaires (collège et lycée) : Mairie, « mon enfant.fr », ...

Retravailler la signalétique du Pôle Jeunesse



AXE 2 Soutenir l'école dans sa mission

CONFORTER UN CLIMAT SCOLAIRE SEREIN

Soutenir la scolarité en lien avec les enseignants et les familles : aide aux devoirs, accompagnement à la scolarité, atelier « pairs à pairs » et accompagnement des familles pour Parcoursup

Lutter contre le harcèlement entre enfants et les phénomènes de moqueries et critiques

Développer le « faire classe dehors » : dans la nature, à l'extérieur

Proposer une réunion d'information collective avec les écoles maternelles pour tous les parents de futurs « petite section », quel que soit leur mode de garde

Développer les actions autour de la santé des jeunes en lien avec les partenaires

maternelle au CM2) et les jeunes (collège et lycée). De ce travail est né le « Projet local d'éducation – bien grandir à Moirans 2024-2027 », un outil d'émancipation et d'autonomie, un outil cohérent, vivant et évolutif que nous sommes fiers de vous présenter. Poursuivons maintenant la concertation et la mise en œuvre concrète de ce projet ».

RENFORCER LE RESPECT DU RYTHME ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Mener une réflexion partagée autour de l'organisation annuelle, hebdomadaire et journalière des temps scolaires et sur l'offre périscolaire (spécificité pour les maternels, temps du matin, TAP et accueil libre, limitation des amplitudes possibles)

Proposer des activités orientées sur le retour au calme pendant les temps périscolaires (yoga, méditation, ...)

Conforter le rôle de direction d'accueil périscolaire en tant que référente privilégiée et garante de la qualité d'accueil

Consulter régulièrement les jeunes sur leurs besoins en partenariat avec les établissements scolaires, les associations, le CODASE, la maison de l'emploi...



PROMOUVOIR DES ACTIONS D'ORIENTATION AUPRÈS DES JEUNES

Renforcer la connaissance du monde des entreprises, mettre en place des visites, des forums des métiers et la rencontre avec des professionnels

Maintenir le Forum « Jobs d'été », en partenariat avec les acteurs du territoire

MUTUALISER LES ACHATS ET RÉDUIRE LES CHARGES POUR LES FAMILLES

Travailler sur des possibilités d'achats communs de fournitures de bureau entre écoles, périscolaire, associations et commune

Groupier l'achat des petites fournitures scolaires individuelles et des livres demandés par les enseignants entre parents d'élèves

Promouvoir les avantages des cartes à destination des lycéens et collégiens (Tattoo, PassRégion, ...) auprès des acteurs éducatifs et des jeunes de la commune

Encourager l'achat local

Djamila Boubella - Adjointe à la jeunesse, la prévention jeunesse, la culture et l'animation

« Nous avons voulu travailler un PLE qui propose également une politique à destination de la jeunesse qui s'inscrit dans la continuité de la politique enfance jusqu'à l'émancipation du jeune.

Nous avons engagé ainsi collectivement un travail sur plusieurs volets - citoyenneté, loisirs, culture, projets

AXE 3 Favoriser les coopérations entre acteurs éducatifs

CRÉER UN CADRE D'ACCUEIL BIENVEILLANT ET SÉCURISANT ASSURANT LE BIEN-ÊTRE DE TOUS LES ENFANTS ET EN PARTICULIER DES ENFANTS À BESOINS SPECIFIQUES

Former les acteurs éducatifs sur l'autorité bienveillante, la communication non-violente et le respect du cadre

Sensibiliser sur les différents handicaps et les enfants à besoins particuliers (« dys- », TND, TSA)

Mettre en place une « cellule de veille interinstitutionnelle » pour répondre à des problématiques ou des besoins particuliers

Former des animateurs périscolaires et réaménager des accueils pour la spécificité de l'accueil des maternels

Créer les conditions d'une qualité de vie au travail renforcée afin de fidéliser les équipes d'animation périscolaire

AMÉLIORER LA TRANSVERSALITÉ, LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ET LES PROJETS PARTAGÉS

Créer des espaces et des moments réguliers d'échange entre acteurs intervenants sur les différents temps (scolaire, péri et extra)

Coordonner la programmation des différents intervenants pour éviter les doublons et les juxtapositions

Renforcer les rôles des associations sportives et culturelles au sein des écoles

Impulser des événements fédérateurs de tous les acteurs Petite Enfance et de l'école maternelle : journées portes ouvertes, Forum, ...

Encourager la participation des acteurs Petite Enfance aux événements des autres tranches d'âge : kermesse, Grande Lessive, chasse aux œufs, ...

Organiser des événements fédérateurs de toutes les tranches d'âge

Regrouper les acteurs jeunesse autour d'un groupe de travail spécifique (thématiques à aborder : prévention en lien avec la cellule de veille existante, addiction, sexualité, ...)

- tout en veillant à une implication des jeunes, notamment à travers une enquête et des récoltes de parole. Cette volonté de les rendre acteurs du projet et le partenariat avec les différentes structures du territoire sont les points forts de notre démarche, qui va maintenant se poursuivre à travers la concrétisation des actions »



AXE 4**Soutenir l'ensemble des acteurs éducatifs dans leur développement et leur participation à la vie locale****OFFRIR AUX ENFANTS, AUX JEUNES ET AUX FAMILLES UNE DIVERSITÉ D'ACCÈS AU SPORT, A LA CULTURE, AUX LOISIRS, AUX SCIENCES**

Coordonner les créneaux des activités relevant de la compétence municipale, possibilité de maintenir et/ou élargir les horaires d'ouverture des établissements en fonction de leurs capacités

Mettre en place des passerelles entre les temps périscolaires et les activités associatives

Favoriser l'information et l'accès aux activités proposées hors-territoire communal sur les temps de loisirs

Réfléchir aux modalités de gouvernance par les jeunes du pôle jeunesse

Encourager les séjours jeunes qui s'inscrivent dans une démarche citoyenne par le biais des dispositifs Association Temporaire d'Enfants Citoyens, Junior Asso, ...

Permettre aux jeunes de se retrouver autour d'aménagements urbains

Proposer régulièrement des soirées et veillées au pôle jeunesse construites avec les jeunes

CONTRIBUER À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET À LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Impulser des sorties dans des équipements culturels (musées ...) sur les temps scolaires, péri et extra

Prévoir une programmation culturelle spécifique pour les jeunes de 15 à 30 ans

Promouvoir la lecture, organiser des rencontres avec des auteurs et dessinateurs, renforcer les actions en partenariat avec la médiathèque George Sand, en lien avec les projets d'écoles

Développer l'accès des 0-3 ans aux premières découvertes d'activités sportives, culturelles et inviter les acteurs Petite Enfance aux spectacles de fin d'année

Associer les acteurs éducatifs au choix de la programmation culturelle de fin d'année pour les écoles

Guillaume Gourdain - Conseiller municipal délégué à la petite enfance

« Le projet de la future Maison de la Petite enfance a été profondément retravaillé avec les associations (AIPE, Balancelle et Petit Pré) pour que le bâtiment réponde au mieux aux besoins des enfants, aux exigences des professionnels et aux attentes des parents.

Les parents de jeunes enfants Moirannais ont répondu massivement à l'enquête « Petite enfance » qui a

RENFORCER L'IMPLICATION DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES DANS LA VIE LOCALE

Encourager l'engagement associatif des jeunes sur le territoire

Réfléchir à la mise en place d'un Conseil Municipal Jeunes

Promouvoir la participation des parents d'élèves à la vie locale



AXE 5

Prendre en compte les nouveaux besoins et accompagner les évolutions de la société

SENSIBILISER LES ENFANTS À LA CITOYENNETÉ ET AU VIVRE- ENSEMBLE

Proposer des interventions sur l'égalité fille-garçon, la lutte contre les discriminations, l'acceptation de la différence, la laïcité, l'éducation à la sexualité, en lien avec le CIAS du pays Voironnais et les associations ou partenaires du territoire

Renforcer les actions favorisant l'intergénérationnel en développant des liens avec les partenaires

Sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux des NTIC: identité numérique, harcèlement, réseaux sociaux, jeux vidéo

Développer les chantiers participatifs

Sensibiliser aux langues vivantes étrangères et aux échanges interculturels

permis de réactualiser les attentes de la population.

Dans le cadre du PLE, tous les acteurs de la Petite Enfance se sont réunis en groupe de travail pour élaborer de nombreuses fiches actions.

Petit à petit, la « Petite Enfance » se construit un bel avenir à Moirans. Et nos plus jeunes profiteront des fruits de ce travail collectif pour de nombreuses années.»



Accompagner le Conseil Municipal des Enfants dans ses projets

Mettre en place sur tous les temps des groupes de paroles, des débats à visée philosophique, ateliers philo...



PROMOUVOIR LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Augmenter la part d'alimentation biologique et locale dans la restauration collective dans une réflexion territoriale

Développer les gestes écocitoyens auprès des enfants et des jeunes : lutte contre le gaspillage alimentaire, serviette en tissus, atelier recyclage, ...

Végétaliser les espaces : cours des établissements scolaires, potager partagé, bacs à jardinage

Sensibiliser aux objectifs de développement durable les enfants, les jeunes, les familles et les professionnels

AMÉNAGER LA VILLE « À HAUTEUR D'ENFANTS » ET ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES

Reconnaître l'expertise d'usage des enfants pour mettre en place ou prioriser de nouveaux aménagements et équipements urbains

Promouvoir les journées « Tous à Vélo, trottinettes, roulettes », et le permis vélo

Sécuriser les déplacements doux aux abords des établissements scolaires et sur les trajets domicile-écoles : pistes cyclables, trottoirs aménagés

Faire connaître l'offre de mobilité auprès du public jeune

Sylvie Villecourt - Conseillère municipale déléguée à l'éducation

« Ce travail a été l'occasion de porter des regards croisés sur les temps éducatifs de l'enfant. Les différents partenaires ont pu exprimer les objectifs éducatifs qu'ils souhaitaient proposer et réfléchir ensemble aux solutions à mettre en œuvre pour les atteindre. Cette démarche va nous apporter une cohérence dans la réponse des adultes aux besoins des enfants.

Organisation du temps scolaire : respecter le rythme de l'enfant

Schéma organisationnel des lundis / mardis / jeudis / vendredis

Accueil périscolaire	Temps de transition 8h20-8h30	Temps de classe	Pause méridienne	Temps de transition 13h50-14h00	Temps de classe	Accueil périscolaire
7h30-8h20		8h30-11h30	11h30-13h30		13h30-15h45	15h45-18h00

Schéma organisationnel des mercredis

Accueil périscolaire	Temps de transition 8h20-8h30	Temps de classe	Accueil périscolaire
7h30-8h20		8h30-11h30	11h30-12h30

OU

Accueil de loisirs avec restauration

11h30/18h00

Une politique tarifaire modérée et équitable 2024

La commune applique une tarification selon le quotient familial.

Pour la pause méridienne, le tarif s'échelonne entre 0.85€ et 7.01€ : les familles ayant un QF inférieur à 1 000€ bénéficient du dispositif « cantine à 1€.

Pour les accueils périscolaires du matin et du soir, le tarif est forfaitaire quel que soit le temps de présence de l'enfant, et s'échelonne de 0.51€ à 1.01€

Les tarifs sont étudiés tous les ans et la commune veille à ne pas augmenter ou limiter à l'essentiel les évolutions.

Pour les activités jeunesse, une tarification en fonction du type d'activités est mise en place, toujours en fonction du quotient familial

Elle va se poursuivre et se perfectionner. C'est avec grand plaisir que nous avons relevé l'implication des parents d'élèves et de leurs représentants.

La première expérience de Conseil Municipal des Enfants a révélé le fort intérêt de ces jeunes élus pour la vie citoyenne et le bien vivre ensemble, et leur motivation à prendre en charge leur conditions de vie en rejetant la posture de consommateur qu'on leur assigne souvent. Quel bel espoir pour l'avenir ! »



Les partenaires

Commune : Maire et élus membres de la commission Service à la population
Services municipaux : pôle service à la population, pôle vie locale.

Délégués Départementaux de l'Education Nationale.

Services Départementaux de l'Education Nationale : directeurs des 4 écoles, principal du collège, proviseur du Lycée, inspecteur de la circonscription, Chef du service Jeunesse, Engagement et sport

Caisse d'Allocations Familiales : coordinateur de territoire Voironnais Chartreuse.

Conseil Départemental de l'Isère : chef de service PMI, directeur du territoire Voironnais Chartreuse.

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais : conseillère déléguée à la cohésion sociale et à la prévention, directrice enfance, jeunesse, prévention, santé.

Parents d'élèves : représentants des 4 écoles, collège et Lycée.

Président ou représentant des associations :

Académie Aïkido, l'AIPE, Association sportive du collège, la Balancelle, Centr'Isère Tennis de table, Cercle d'escrime, Club d'athlétisme Moirannais, Clubs boulistes Moirannais, Club de Gym, Club des nageurs, CODASE, Compagnie des archers de la Sure, Football club, la Fraternelle rugby, Jeunes sapeurs-pompiers, Karaté club, Léo Lagrange Centre Est, Moirans boxe thaï, Moirans Judo, Mosaïque, Musique en tête, Pays Voironnais Hand Ball, le Petit Pré, Ski club, Ski de fond, Tennis club, Trialp, USEP.

Un PLE construit sur un socle de valeurs :
liberté, égalité, fraternité, citoyenneté,
laïcité, solidarités, environnement